Actes du XIVe Congrès international des orientalistes, Alger, 1905. Partie 2

LE MANUSCRIT ARABO-BERBÈRE DE ZOUAGHA

DÉCOUVERT PAR M. REBILLET

NOTICE SOMMAIRE ET EXTRAITS

PAR

A. DE C. MOTYLINSKI

Il y a déjà dix ans, M. le commandant Rebillet, attaché à la Résidence générale de Tunis, obtenait par l'intermédiaire du khalifa de Djerba, communication d'un manuscrit arabo-berbère connu sous le nom de *Moudaououana d'Ibn R'anem*.

C'était là une importante découverte qui méritait toute l'attention des philologues. Alors que nous connaissions un certain nombre d'ouvrages redigés en chelha du Sous, nos bibliothèques ne possédaient aucun document similaire écrit dans un des dialectes berbères de la région orientale de l'Afrique du Nord. Ce manuscrit, comprenant 594 pages d'une assez bonne écriture, fut photographié à cette époque par les soins de la Résidence de Tunis et tiré à plusieurs exemplaires; par suite de circonstances inexplicables, tous ont disparu, sauf un cependant que M. Rebillet, aujourd'hui lieutenant-colonel en retraite à Mateur, a précieusement conservé.

Pendant un court séjour que je fis à Tunis en juillet 1904, M. Rebillet eut l'amabilité de me communiquer l'exemplaire dont il est resté détenteur.

J'avais pu prendre quelques rapides notes sur ce précieux document; mais en raison de son étendue et des difficultés que présentaient son intelligence, il me paraissait

indispensable, pour en tirer parti, de le conserver longtemps et de l'étudier à loisir. Sur ma demande, M. Rebillet a eu l'obligeance de mettre à ma disposition une partie du manuscrit, en me promettant de me communiquer ultérieurement les différents chapitres de l'ouvrage que je désirerais examiner.

J'ai l'honneur de présenter aujourd'hui au Congrès, à titre de spécimen, un certain nombre des feuilles photographiées de la *Moudaououana* qui suffisent à donner une idée de l'importance d'un document sur lequel je serais heureux d'appeler l'attention des orientalistes qui s'intéressent aux études berbères.

Il m'est impossible pour l'instant de donner sur le manuscrit de M. Rebillet un travail d'ensemble. Je ne pourrai le faire que lorsque j'aurai pu examiner le document tout entier et c'est une œuvre de longue haleine que M. René Basset a bien voulu m'encourager à poursuivre. Je laisserai donc de côté la question d'origine et d'ancienneté du manuscrit qui ne me paraît pas encore suffisamment éclaircie et me bornerai à quelques indications sommaires sur les matières qu'il contient et sur la façon dont elles sont traitées.

Le manuscrit bilingue de M. Rebillet provient de Zouagha, dernier centre en Tripolitaine des nekkarites, dissidents de la secte abadhite.

Bien qu'il soit connu sous le nom de *Moudaououana d'Ibn R'anem*, des raisons que je developperai ultérieurement me font croire que la partie arabe de l'ouvrage, traduite et commentée par la suite en berbère, n'est pas l'œuvre de ce seul auteur, mais qu'on pourrait en rattacher une partie à un livre connu d'Ibn'Abbâd, cité dans la lettre-catalogue d'El Berrâdi. Les divisions principales de l'ouvrage portent sur la prière, le jeûne, la dîme aumônière, le mariage, le divorce, la donation, les testaments et la composition pécuniaire pour meurtre ou blessures. La partie photographiée s'arrête à la première page d'une division traitant des boissons.

Ce n'est pas là un traité méthodique du droit musulman, mais une série de solutions données sur les différentes matières à des questions posées à Rabi'a ben H'abib et à ses compagnons Abou 'l Moh'âdjir, Abou Sa'ïd 'Abd Allah ben 'Abd El 'Aziz, Abou Ayoub, H'akim ben Mans'our, etc., personnages ayant autorité juridique dans la secte abadhite.

La copie communiquée à M. Rebillet est relativement récente puisqu'à la fin des divisions on trouve comme date les années de l'hégire 1288, 1289 et 1290.

Le texte berbère se présente sous des aspects différents, tantôt comme traduction exacte des mots ou des phrases arabes, tantôt comme développement et commentaire de la question posée en arabe, le plus souvent sous forme de discussion toute berbère, se rattachant plus ou moins directement au sujet traité en arabe.

Les quelques extraits qui suivent ne peuvent encore donner qu'une faible idée de l'importance et de la valeur du texte berbère; je les ai naturellement choisis dans les pages dont l'intelligence me semblait facile. J'espère pouvoir donner plus tard des transcriptions et des traductions plus étendues qui permettront aux berbérisants de faire une nouvelle et ample moisson de racines, de vocables et d'expressions qu'on ne trouve plus dans les dialectes étudiés jusqu'à ce jour.

Si je puis mener à bien ce travail, je pense qu'il sera d'une réelle utilité pour le progrès des études berbères. Si le temps ne me permet pas de l'achever, d'autres seront plus heureux. J'aurai du moins accompli un devoir en signalant aux membres du XIV[e] Congrès des orientalistes l'importance d'un document qui est resté trop longtemps dans l'oubli depuis qu'il a été découvert par M. Rebillet.

EXTRAITS DU MANUSCRIT

1.

لا تكتحل بالاثمد ولتسنجل استزلت لاثمد اتزلت

Elle ne mettra pas de koh'ol; (en berbère) *oual tessendjil s tazoult;* l'*ithmid* ou *koh'ol* est (en berbère) *tazoult.*

2.

فافهم هذا مذهبنا واحد اكز اجموض انغ اجموض اجن

Comprends ceci; notre doctrine est une; (en berbère) *akez, adjamoudh enner' adjamoudh idjen* (Comprends, notre doctrine est une doctrine unique).

3.

وقد رددنا هذا و اكثرنا لاختصار نسرر دججيو نسيي ديس تولول

Nous avons réfuté cela en abrégeant beaucoup ; (en berbère) *nesrar doudjdj aiou nesiai dies taoulioula.*

4.

رب اعوذ بك من همزات الشياطين اذ ريغشك ابابنغ سجسكنن انيد يمونن

Mon Dieu, je cherche un refuge auprès de toi contre les suggestions des démons; (en berbère) *ad'riar' chek, a bab enner', sedj seknen n idaimounen.*

5.

ان شئت طلقتك اِتخسذ اللّفغم نغ ان شئت طلقتك

اِتخسذ اتّلفغم نغ ان شئت اُطلّفك اِتخسذ املفغ

Si tu veux je t'ai répudiée; (en berb.) *i tekhsed' ellefr'em*, *ner'* (ou bien) si tu veux, je te répudierai; (en berb.) *i tekhsed' ettelefr'em*, *ner'* (ou bien) si tu veux, je te répudierai; (en berb.) *i tekhsed' am elfer'*.

6.

من طلق كما امر الله لم يندم ولفان الفان انتزن وليج

ابكّض

Celui qui répudie comme Dieu l'a ordonné ne se repentira pas; (en berb.) *oui lfan oulfan n tzenna oual idji abekkadh* (celui qui répudie par répudiations de la sonna, ne fait pas de péché).

7.

تبارك اسمك مقر اسموتك المعنى انويدين مقر وسسن

يتسمن

Que ton nom soit béni; (en berb.) *mak'k'ar ismaoun ek*; (commentaire) *elmâna n ouidin mak'kar oui sisen itsemmen* (le sens de cela est : est grand celui qui par ces noms est nommé).

8.

اللهم المعنى نويدين ارنيند الميم اسقضن اليا

O mon Dieu; (commentaire berbère) *elmâna nouidin ernined elmim*, *esek'dhen elia*. (Le sens de cela est qu'on a ajouté (au mot الله) un *mim* et qu'on a retranché le *ia*.)

9.

الكسعة اصغر الغنم إِهَلْكَنْ إِمَقَّرَن إِفمَنْدْ ايمزينن يِس
ولَعَلَّسَن يتيتّشِن شْرا اولا يمد دِسَن وطّون ناربعين اولا
ولديسن يمْد

On appelle *kosâa* les plus petites bêtes de l'espèce ovine (commentaire berbère) *ihelken imak'k'aren*, *ek'imen d imezianen, isi oual fellasen itittichin chera, aoula imda disen out't'oun n arbâin aoula oual disen imdi.* (Les grandes ont péri et les petites sont restées ; pour celles-là, il n'y a rien à donner, qu'elles atteignent le chiffre de quarante ou ne l'atteignent pas.)

10.

اصدق ما يكون الناسُ عند الموت تِفِرْنِ انوملن مِدّن تِذت
غَلْتمَتّانْتْ أَنّجا انومّلن مِدّن تِذت غَلْتمَتّانت اسويديكّن
أَسْتَقْبَلَنْ غالاخرت أَوْشن استِوّ ايالدُنيث

Les gens les plus dignes de foi sont ceux qui vont mourir (trad. et com. berb.) *tiferni n oui mmalen midden tid'et r'el temettant, andja n oui mmalen midden tid'et r'el temettant, asouidikken estek'belen r'ellakhiret, aouchen s tiououa ieddounith.* (Les gens qui disent le mieux la vérité sont ceux qui sont près de la mort ; les gens qui disent le plus sûrement la vérité sont ceux qui sont près de la mort, parce qu'il font face à la vie dernière et tournent le dos au monde.)

11.

المسئلة دُوذَى نغ دنصرانى اجَمّان يِيلمد أُفَزْ تَرْواسْ اَغَنّ
سَنّ ايكزن فيمن سن يكّرْ اجن سجّدين اذ يوغن ايكوزن

السّـميس يـزّنـز يكـرَسْ اقّـواسْ اموحّـد جالشفعة وبهل لليهودى او النصرانى مع المسلم شفعة

Elmesala d oud'ai ner' d anaçrani adj emman i ilmed ok'k'az terouas, ar'en sen aikouzen, k'imen sen; ikker idjen sedjdj idin ed' iour'en aikouzen alsemmis izzenzi; ikkeras emmaouas amoueh'h'ed dj echchefâ. (La question est la suivante : un juif ou un chrétien en mourant a laissé quatre enfants : deux ont embrassé l'islam et deux sont restés (chrétiens ou juifs); l'un de ceux qui ont embrassé l'islam fait une vente à un cinquième individu ; son frère musulman revendique le droit de préemption. Le Juif ou le Chrétien a-t-il le droit de revendiquer la chefâa en même temps que le musulman ?

12.

الفقير اذْ وَنْاي شرا الِـغَـوْ والمسكين اذ ويس ايلاَ شرا انوذريم اذْ رُوسيث

Le pauvre, dit fak'ir (com. berb.) *d' oua nli chera alir'ef* (est celui qui ne possède absolument rien) ; le *miskin* (com. berb.) *d' ouisi ila chera n oud'rim ed'rousith* (est celui qui possède une petite somme d'argent).

نغ الفقير الذى يسئل لحاجته يتّتّرْ اتنكماس والمسكين الذى يسئل لحاجته ولغير حاجته يتّتّرْ اتْنكماس يتّتّرْ اوسليذ تنكماس

Ner' (ou bien) le fak'ir est celui qui mendie pour ses besoins (trad. berb.) *ittetter i tnekmas* (il mendie habituellement pour son besoin) et le *miskin* est celui qui mendie pour ses besoins et sans avoir besoin (trad. berb.) *ittetter i tnekmas ittetter iouislid' tenekmas* (il mendie habituellement pour son besoin, il mendie habituellement pour autre chose que son besoin.)

والمولفة قلوبهم اذ ييديس امَدّكْلَن اسَشِنَنْ انْسَن غُفَيكُزن

Et ceux dont les cœurs sont unis (trad. et com. berbère) *ed' iidin emeddouklen isachnin ensen r'ouf aikouzen* (ce sont ceux dont les cœurs sont unis dans l'islam).

13.

الدّوكلن مجّنو اوشت ايتكرمين ضَنَضْ ايدْ يقّيمشر توشم اوبريد
انيوش ضنض اد يقيم شر توشم اوَرجَزُ ضنض اذغن ممك اتنيسمثر
الدّكلن مجّنو الثلث اُوذْرِيمِو اجّيجريي اتْزُنَنْ اسوويدُ
اذ جَنّفلن مجّنو اوشت ايتكرمين ضنض يقيم النى ينو اوشت
اوبريد انيوش ضنض يقيم النى ينو اوشت اِوَرْجَزُ ضنض اول دين
انبا لموِرج بيتدا بالرفاب اسويديكن اسنت سيّس اونَمِّتُ

Eddouklen medjdj enoua : aouchet i tikermin dhanedh, i d ik'k'im chera, touchem i oubrid' n Iouch dhanedh; i d ik'k'im chera touchem i ouardjaz ou dhanedh, ad' ar'en mammek aten ismether. Eddouklen medjdj enoua eththoulth n oud'rim iou edjdj idjar ii, atzounen as ououid'ou. Ad'edj enneflen medjdj enoua aouchet i tikermin dhanedh, ik'k'im alani inoua : aouchet i oubrid' n Iouch dhanedh, ik'k'im alani inoua : aouchet i ouardjaz ou dhanedh : aoual din n Balmoueredj : يبتدا بالرفاب *asouidikken isnet sies ounemmitou.*

On admet d'un commun accord que quand il a dit : Donnez aux esclaves tant, s'il reste quelque chose, vous donnerez pour l'amour de Dieu tant, s'il reste quelque chose vous donnerez à tel homme tant, ils doivent prendre (sur le tiers disponible) ce qu'il leur a légué. On est d'accord pour admettre que lorsqu'il a dit : Le tiers de mon argent doit être réparti entre ceux-ci, on doit faire la répartition en part égales. Mais où il y a divergence, c'est quand il a dit : Donnez aux esclaves tant. Quelque temps après il a dit : Donnez pour l'amour de Dieu tant ; puis quelque temps après, il a dit : Donnez à tel homme tant. D'après

le dire d'Abou 'l Mouerredj, on doit commencer par les esclaves, parce que c'est par là que le défunt a commencé.

14.

لاتقصر الصلاة فى السفر دون فرسخين و هما ستة اميال سَن
يفضان أنْتَصْرِفِنْ تصروت انيجنْ وضار مشية قائد الابل تصروت
أنُو ذا اليَنَزْغَنْ الفضار أنيلَغْمَنْ تصروت اجلّ سَنْ غِيلْ اَغِيلْ
اَجَلَّ سَنْتْ تَرْدِسِنْ تَرْدَسْتْ اَجَلَّ امراو أنيضُوضَن اَضَضْ اجلَّ
سَمْسَتْ تَمَسْثِنْ

La prière ne peut être abrégée pour un voyage ayant moins de deux parasanges qui font six milles (com. berb.) *sen ifedhan n teçrifin*, *taçrift n idjen oudhar* (le mille est de deux mille pas, pas fait par un pied) à la marche de celui qui conduit les chameaux (com. berb.) *taçrift n oud'a illa inezr'en elk'dhar n iler'man* (au pas de celui qui conduit la file des chameaux); *taçrift adj ella sen ar'il; ar'il adj ella sent terdasin; terdast adj ella emraou n idhoudhan; adadh adj ella semset temasthin.* (Le pas comprend deux coudées; la coudée comprend deux empans; l'empan comprend dix doigts; le doigt comprend six grains.)

15.

قلت فرجل قال لامراته قد خليت سبيلك او فارقتك
او سرختك اولا سبيل لى عليك نشنين غرنغ ايّعْن اُلُوفْ اجّىُ
كول دُلُوفْ اوَ لِيعْنِ اُلُوفْ و ليتْلِشْرَ اسويد يكّن النطفان
اَسْوُلُوفْ وَلْدَيلّ اَيُو دَوَالْ وَلْدَيسْ يتّسِ وُلُوفْ اسْ ميتيعْنَ....
ادّوكْلَن فلّسْ ايمُوسْنَون اِيّعْنَ اُلُوفْ دُلُوفْ اَوَلّيعْنِ
اُلُوفْ وليل شر

Je dis : Et un homme qui dit à sa femme : Je te laisse libre ou je me sépare de toi, ou je te donne ta liberté, ou je n'ai rien à faire avec toi ? (Réponse et commentaire en berbère) ; *nechnin r'arner' i iâna oulouf edjdj aiou' koul d oulouf, i oual iâni oulouf oual itli chera, asouidikken ennot'-k'an as oulouf oual d illi; aiou d aoual oual dis ittisi oulouf as mi t iâna... Eddouklen fellas immousnaoun i iâna oulouf d oulouf, aoual iâni oulouf oual illi chera.* Nous, nous admettons que, s'il a eu l'intention de répudier, toutes ces phrases comportent la répudiation ; s'il n'a pas eu l'intention de répudier, il n'y a rien, parce qu'il n'y a pas eu formule réelle de répudiation ; il y a là des paroles qui n'entraînent la répudiation que s'il y a intention de répudier. Les savants admettent d'un commun accord que s'il a eu l'intention de répudier, il y a répudiation ; s'il n'a pas eu l'intention de répudier, il n'y a rien.

16.

و فى الانثيين مثل ذلك اولا دافرس اجفرسنث اولا دالبطلان
اجبطلنث الديث تزلغ مك يجث ديسنت ازجن نالديث اولا
التنفيست اولا اتزلمضت يلّ وينّان مك التنفيست سنت
تونا نالديث مك اتزلماضت الثلث نالديث اذ وينان
الديث اتزلماضت الكول دسيتيسي الولد انتث

En ce qui concerne les etsticules, il en est de même (com. berbère) *aoula d ak'res adj ak'orsneth aoula d elbot'lan adj ebt'olneth eddiith tezler'; mek idjeth disent azdjen n eddiith, aoula et-tanaffist, aoula et-tazelmadht; illa oui nnan mek et-tanaffist, sent touna n eddiith; mek et-tazelmadht, eththoulth n eddiith; ed' oui nnan eddiith i tzelmadht elkoul d as ittisi eloualed i nettath.* Qu'ils aient été coupés ou que l'usage en ait été perdu, on doit payer la dia complète ; pour l'un d'eux, on doit la moitié de la dia, que ce

soit le droit ou le gauche; d'autres disent qu'on doit pour le droit les deux tiers de la dia et pour le gauche le tiers de la dia ; il en est qui disent que la dia entière est due pour le gauche parce que c'est lui qui est l'organe de la reproduction.

LE NOM DES PLANTES

EN DIALECTE CHAOUIA DE L'AOURÈS

PAR

GUSTAVE MERCIER

Il serait intéressant de noter avec exactitude quel contingent les noms des plantes ont apporté à la toponymie des différents pays, dont ils ont toujours constitué l'une des sources, et non la moins importante : les hommes ayant un penchant naturel à donner à une localité le nom de l'espèce végétale dominante qu'ils y rencontrent. Une étude sur la toponymie berbère de la région de l'Aurès[1] en a été pour nous une preuve frappante, et nous a conduit à dresser une liste, très incomplète sans doute, des noms berbères que portent les plantes de la région.

Il est certainement légitime d'effectuer des rapprochements entre les noms figurant sur nos cartes d'Afrique du Nord, et dont le sens est ignoré ou s'est perdu, et les noms des espèces végétales actuellement encore usités par telle ou telle peuplade d'origine berbère. Or, il est remarquable de rencontrer les mêmes désignations chez des tribus dont l'habitat est fort éloigné d'autres, et qui n'ont plus de relations entre elles depuis une époque très reculée. Nous y voyons une preuve nouvelle de l'unité de la langue berbère, et de son antiquité. On peut se demander dès lors si les rapprochements, légitimes pour la toponymie actuelle, ne le sont pas également pour

1. Publiée dans les *Actes du Congrès des Orientalistes* de 1897.

la toponyme ancienne, pour ces désignations adoptées par les Romains et qui, en si grand nombre, nous laissent deviner qu'elles sont d'origine indigène, ou libyque. Sans doute, il faudra entourer leur examen d'une critique rigoureuse, si l'on ne veut pas tomber dans l'arbitraire. L'origine libyque d'un nom usité par les Romains peut être certaine, et son étymologie précise demeurer indéterminable, d'abord parce que nous ne savons presque rien de l'ancienne langue libyque, et aussi parce que les Romains, en latinisant certaines expressions indigènes, ne se sont pas fait faute de les estropier. Mais les difficultés du travail ne doivent point rebuter les chercheurs. Elles ne sont pas toujours insurmontables, et une critique patiente arrivera peu à peu, en dépit de la pénurie des documents écrits, à jeter quelque lumière sur le passé de la langue africaine.

Nous avons dit plus haut que l'unité actuelle du berbère était une preuve de son antiquité même, et cette considération nous permet d'inférer que le libyen était moins distant du berbère qu'on pourrait le croire au premier abord. Nous sommes également convaincus que des différences dialectales comme il en existe de nos jours, et qui sont assez marquées, nonobstant l'unité foncière de la langue, devaient exister dès l'antiquité. Il faut abandonner la chimère de rechercher un idiome primitif qui serait unique, et qui aurait été la souche de tous ceux actuellement existants. Les langues ne dérivent pas les unes des autres par une génération comparable à la génération animale. Des différenciations que tout provoque : le climat, le milieu, la race et les mœurs, se sont produites de tout temps; il ne faut donc point rechercher l'unité dans le passé plus que dans le présent; les idiomes coexistent, évoluent, se transforment et influent les uns sur les autres. La linguistique doit donc s'attacher principalement à l'étude de deux grands ordres de phénomènes : faits d'évolution, et faits d'influences.

Or, le berbère a subi depuis l'antiquité une influence

énorme, tellement puissante qu'il n'y aurait sans doute pas résisté et aurait perdu peut-être son individualité en tant que langage, s'il n'avait été doué de caractères propres nettement accusés, absolument stables, consolidés ou cristallisés, peut-on dire, par cette haute antiquité dont nous parlions il y a un instant. Le cadre de la langue, sa syntaxe, sa grammaire et sa morphologie sont demeurés intacts. Mais dans ce cadre est venu prendre place, à côté de l'ancien vocabulaire qui était vraisemblablement assez pauvre, un contingent considérable de vocables nouveaux, en même temps que l'islamisme et les remarquables facultés d'abstraction des Sémites introduisaient, parmi les idées concrètes et bornées des Africains, tout un ensemble de conceptions nouvelles.

Nous disons à dessein : à côté, car nous pensons que l'arabe a moins supplanté le berbère qu'il ne s'y est ajouté. Une preuve en est que les mots empruntés à l'arabe sont presque toujours les mêmes dans tous les dialectes. Comme ces emprunts se sont faits en des temps et surtout en des lieux très différents, il faut en conclure qu'ils constituent de véritables *acquisitions*. La remarque a déjà été faite que ces acquisitions porteraient presque toujours sur des idées abstraites.

Les considérations qui précèdent nous permettront de comprendre pourquoi les noms de plantes sauvages sont presque tous berbères, à l'inverse des noms d'espèces cultivées, dont la grande majorité est arabe. On en doit conclure que les mêmes espèces sauvages ont eu de tout temps leur habitat dans la montagne, et que l'introduction de beaucoup d'espèces cultivées est relativement récente. Des unes et des autres, nous n'avons pas la prétention de donner une liste complète, pour les premières, parce que le temps et les moyens d'information nous ont manqué; pour les secondes, parce que le caractère arabe de la momenclature lui eût enlevé tout intérêt. Notre modeste travail constitue tout simplement la mise au net de quelques notes prises,

peu au hasard, au cours de notre séjour dans l'Aurès[1].

Notons en terminant que l'on retrouve, dans cette courte nomenclature, la trace des deux influences hébraïque et latine, subies par le berbère antérieurement à l'invasion arabe. Elles portent toutes deux sur des noms d'espèces cultivées ; mais les exemples en demeurent très rares.

Une quatrième influence a dû être sans doute beaucoup plus puissante que ces deux dernières, et remonter à une bien plus haute antiquité; nous voulons parler de l'influence égyptienne. Les moyens nous ont manqué pour en faire l'étude, qui jettera certainement un jour sur la linguistique berbère une vive lumière.

§ 1er — *Espèces sauvages.*

Haber'a, plur *Hiber'aïn* هَبغة, plur. هبَغَين[2].

Diverses variétés de ronces. Rosacées (Ar. علاّق). Cette plante très commune a donné son nom à un grand nombre de localités : *Aïn Taber'a*. C'est également au même radical qu'il faut rattacher le nom latin de Baghaï, localité située au nord de l'Aurès. Baghai, *les ronces*, représente bien le pluriel *Hibaghaïn* ou *Hibar'aïn*. La première syllabe et la dernière n'étant pas accentuées, s'entendent à peine dans la prononciation. L'origine libyque, et non

1. V. sur le même sujet, un travail de M. R. Basset : *Les noms berbères des plantes dans le traité des simples d'Ibn-el-Beïtar* (Florence, 1899), d'autant plus intéressant qu'il constitue une savante étude de l'un des rares documents que nous possédions sur le berbère du moyen âge.

2. Cf. Ouarsenis, *thabr'a*, ثبغا, fraise, mûre; Haraoua ثبغا *thabr'a*, mûre; 'Achacha *habr'a* هبغا, mûre; B. Menacer, *thabr'a* ثبغا, mûre (R. Basset, *La Zenatia de l'Ouarsenis*, Leroux, 1895, p. 118).

Nous rappelons que les Chaouias remplacent très fréquemment le *th* initial par une simple aspiration. Il leur arrive de dire indifféremment *thaber'a* ثبغا et *haber'a* هَبغا, mais cette dernière forme est plus courante (Cf. notre *Chaouia de l'Aurès*, Paris, Leroux, 1896).